

HABILITATION ELECTRIQUE (NON ELECTRICIEN)

B0 – H0 (Exécutant)

Niveau : Initial

Objectifs de la formation :

- Connaître les risques électriques et les règles de sécurité.
- Savoir se protéger et protéger les autres lors d'interventions sur site.
- Être capable d'intervenir en toute sécurité avec l'habilitation B0 H0.
- Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation.

Être capable de :

Le ou la candidat(e) doit être capable de :

1 – Connaissances théoriques et savoir-faire pratiques

- Module 1 : Thèmes communs formation initiale
- Module 2 : Thèmes spécifiques B0 H0

Conditions d'admission et d'inscription

Caractéristiques requises

Niveau de recrutement :

- Aucun diplôme préalable requis
- Aucune expérience préalable requise

Public :

- Cette formation s'adresse aux personnels non électriciens, en qualité d'exécutants, amenés à intervenir directement sur des installations électriques simples, nécessitant l'habilitation électrique B0 H0.
- Aux personnes déjà actives dans l'emploi et/ou qui souhaite actualiser ou renforcer leurs compétences

Prérequis :

- Aucune limite d'âge
- Compréhension orale et écrite de la langue française
- Être muni des équipements de protection individuelle (gants, chaussures de sécurité, lunettes de protection...)

INSCRIPTION

- Faire une demande d'inscription par téléphone au 03 22 84 53 98 ou via le site internet d'ALTOM : www.altom-formation.fr
- Transmission des pièces administratives demandées par l'organisme de formation (carte d'identité...)
- Convention signée

ADMISSION

- Pré-test requis (permet de vérifier la compréhension orale et écrite de la langue française)

Contenu de la formation :

1- Connaissances théoriques et savoir-faire pratiques

Module 1 : Thèmes communs formation initiale

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance...
- Énoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation
- Lister les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective
- Mettre en œuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...)
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique
- Évaluer le risque électrique et mettre en œuvre les mesures de prévention

Module 2 : Thèmes spécifiques B0 H0

- Nommer les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Connaître les limites de l'habilitation indice 0 (autorisation et interdits) et évaluer les risques dans ces limites
- Repérer la zone de travail, appliquer les prescriptions

VALIDATION DE L'ÉPREUVE CERTIFIANTE

Le parcours comprend deux épreuves, toutes deux obligatoires pour valider les habilitations visées :

1. Épreuve théorique

L'épreuve théorique se fait sous forme de QCM, accessible depuis le smartphone des stagiaires grâce à un QR

Code (selon les modalités du formateur).

Le nombre de questions dépend des habilitations visées :

- Tronc commun : minimum 15 questions
- Symboles complémentaires : +5 questions par symboles d'habilitations visés

Les questions portent principalement sur les thèmes suivants :

- Dangers de l'électricité
- Distances et zones d'environnement
- Limites des opérations associées au symbole objet de l'h habilitation visée
- Mesures de protection collective et individuelle

D'autres thèmes peuvent également être abordés, tels que :

- L'appareillage (caractéristiques, identification, fonctionnement...)
- Les règles spécifiques à certaines opérations (mesurage, essai, vérification...)

Le seuil de réussite est fixé à 70 % de bonnes réponses.

2. Épreuve pratique

L'épreuve pratique est réalisée sur une platine électrique simulant une situation réelle, la durée varie selon les symboles d'habilitations visés.

L'évaluation des savoir-faire est réalisée après l'évaluation positive des savoirs et à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention. L'évaluation est réalisée sur la base de trois critères :

- Sans erreur,
- Erreur mineure, sans conséquence vis-à-vis de la sécurité des personnes,
- Erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes.

Les critères d'acceptation sont les suivants :

- Deux erreurs mineures au maximum,
- Aucune erreur majeure.

L'évaluation se fait selon quatre notes : A, B, C ou D :

- Les notes A et B sont positives
- Un seul C est toléré
- La note D est éliminatoire

En cas d'échec, un second passage peut être organisé après analyse avec le formateur.

Validation finale

Après validation ou non, un avis favorable ou défavorable aux symboles d'habilitations visés est transmis à l'employeur.

Le recyclage de la formation est recommandé tous les 3 ans, conformément aux recommandations de l'INRS.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- ✓ La formation ne rend pas électricien mais permet toutefois aux exécutants non-électriciens d'intervenir en toute sécurité sur des installations électriques simples et d'évoluer dans des environnements comportant des risques électriques.

PARCOURS POST-CERTIFICATION

- ✓ Evolution vers d'autres formations habilitations électriques
- ✓ Accès à des formations complémentaires (SST...)

MODALITES DU PARCOURS DE FORMATION :

Durée de la formation : 1 jour

Date de rentrée et de fin : Selon le calendrier de session de formation

Modalités : Présentiel

Formation individuelle ou collective

Tarif de la formation :

- À partir de 150,00 € HT (Tarif exact sur devis en se rapprochant de l'organisme de formation)

Financement CPF possible.

METHODES ET EVALUATIONS PEDAGOGIQUES

Le programme de formation détaillé est remis à chaque stagiaire en amont de la formation.

Les stagiaires sont accompagnés tout au long de leur parcours de formation par l'équipe pédagogique.

La formation est animée par des professionnels expérimentés, formateurs et testeurs certifiés, disposant d'une formation et d'une expérience en lien direct avec le domaine de compétences concerné.

Nos professionnels possèdent les aptitudes pédagogiques nécessaire pour assurer la transmission de connaissances théoriques et pratiques.

La formation comprend une épreuve théorique évaluée au moyen d'un test réalisé sur smartphone des stagiaires à l'aide d'un QR Code, une partie pratique est réalisée sur du matériel et des sites techniques en conditions réelles d'utilisation.

Nombre de stagiaire par session : 1 minimum

ACCESSIBILITE

- Stationnement gratuit sur le parking d'ALTOM FORMATION
- Localisation à environ 5 minutes du centre-ville de Péronne donc possibilité de se restaurer en extérieur

Pour plus de renseignements, contactez-nous : serviceformation@altomformation.fr ou 03 22 84 53 98



Le centre de formation ALTOM Formation s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à un référent handicap, Monsieur BEGLIOMINI Aldo, que vous pouvez contacter au 03 22 84 53 98.